Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un guide pour les fusions de communes

Pour marquer sa création, le Service des Communes et des Relations Institutionnelles (SeCRI) publie un " Guide pour les fusions de communes " sur internet.

Le nouveau Service des Communes et Relations Institutionnelles (SeCRI) qui naît aujourd'hui, trouve son origine dans la volonté du Conseil d'Etat de renforcer et d'améliorer ses relations avec les communes, grâce à davantage d'écoute, d'appuis et de conseils dans leurs démarches.

Dans cette perspective, le SeCRI publie ce jour sur son nouveau site internet, un "Guide pour les fusions de communes" (www.dire.vd.ch/secri).

Très attendu depuis l'adoption, en décembre dernier, de la Loi sur les fusions de communes, ce guide offre aux autorités communales vaudoises à la fois une aide à la décision leur permettant de se déterminer en connaissance de cause et un fil conducteur pour préparer toutes les étapes nécessaires à une fusion.

Bien que chaque fusion soit un cas particulier, au vu la diversité des tailles et des sensibilités communales, ce guide se veut un outil opérationnel passant en revue les principaux aspects à prendre en compte et les principales questions à résoudre.

Sa présentation internet sous la forme d'un schéma résumant toutes les étapes à parcourir permet d'ouvrir, pour chacune d'elle, la fiche explicative correspondante. Le document formé par l'ensemble de ces fiches peut être téléchargé.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 juillet 2005

DIRE, M. Jean-Claude Mermoud, chef du Département des institutions et des relations extérieures 021 316 41 51 M. Eric Golaz, chef du service des Communes et des relations institutionnelles 021 316 45 76